

Séance du 1^{er} Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} décembre à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, TADDEI

Absent ayant donné procuration : Mmes SENTAURENS (LACROIX)

Absents excusés : Mmes et MM CAPDEVILLE, PROVENCE, REIMANN, VIRLOGEUX

Secrétaire de séance : M. CAYRON

oo

***Objet : Avenant au marché de maîtrise d'œuvre
Construction d'un dojo et d'une aire de jeux***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes délibérations d'attribution des lots du marché de construction du Dojo et de la plaine des sports qui fixent à 1 531 000 € HT le coût prévisionnel des travaux à l'issu de l'avant-projet.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'ajustement de ce montant au forfait de 7.2% de la maîtrise d'œuvre : M &M Architectes qui porte à 110 232 HT

Le Conseil après en avoir délibéré,

DECIDE de valider l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre de construction d'un dojo et d'une aire de jeux fixant ainsi le montant des honoraires dudit marché

Montant initial HT : 69 264€

Montant actualisé HT : 110 232€

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant correspondant avec le cabinet M &M Architectes ainsi que toutes les pièces du dossier.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance



Gérard CAYRON



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	19

CONVOCAZION	
Date :	24/11 /2023
Affichage :	24/11/2023